

QUI SOMMES NOUS ?

L'ITAC par son vrai nom, l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) , est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) crée le 28 avril 2005, par les syndicats de 11 pays de l'Afrique Centrale en vertu des dispositions des articles 3 à 7 de la convention 87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en sigle et avec l'assistance de l'Association Internationale des Relations Professionnelles et du Travail (ILEREA), du Département des Relations Professionnelles de l'Université de Cap Occidentale (Afrique du Sud) et de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

L'ITAC porte le statut d'une OING à l'utilité publique Régionale (Afrique Centrale) lui octroie par la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), avec des statuts Consultatifs Généraux à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Australe (SADC), la CEEAC et l'Union Africaine (U.A).

Membres du Conseil International de Santé au Travail (ICOH), de FSM et de Conseil Internationale des Femmes , nous travaillons très étroitement avec l'Ecole des Relations du Travail et de l'Emploi de l'Université de l'Illinois (USA), de l'Institut du Travail du Japon (IJT), de l'Association des Relations Industrielles de la Chine et le programme OIT/OMS de « Santé et Sécurité au Travail pour Tous » L'ITAC est membre du Réseau International Francophone de Formation Professionnelle Continue (RIFPC) en sigle et de la Communauté Afrique Centrale de SST (CAC/SST).

Conseiller aux Relations Professionnelles et du Travail des Gouvernements de 11 pays de l'Afrique Centrale, nous organisons 281 syndicats et les ONG (de développement rural, environnement, des femmes et des paysans) qui sont membres effectifs de l'ITAC.

L'ITAC est dirigé par ses organes dirigeants qui sont tous démocratiques et entièrement contrôlés par leurs membres.

L'ITAC exerce ses activités avec toute indépendance dans les pays de l'Afrique Centrale, membres de la CEEAC à savoir : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République du Congo, la RDC, la RCA, le Rwanda, le Sao Tomé et Principe et le Tchad et à l'intérieur des frontières de l'Afrique Centrale.

L'ITAC est au dehors des courants politiques, idéologiques et religieux qui déchirent les pays de l'Afrique Centrale et les empêche de se développer. L'ITAC est sous tutelle des Syndicats des pays de l'Afrique qui lui ont confié la mission de les aider à réaliser les objectifs de leurs membres.

Nos valeurs sont la démocratie, l'égalité, la solidarité, la liberté et le travail..

Membre effectif de la Société Civile Francophone organisée, nous sommes au service de l'Afrique Centrale et de sa population.

Contact : itac.orgsr@gmail.org Tel/WSP (+ 243)895-700-569 Tél/Fixe : (+243)821776118

LES DEPARTEMENTS DE L'ITAC

L’Institut du Travail d’Afrique Centrale (ITAC) organise CINQ Départements Opérationnels suivants :

DEPARTEMENT DES RELATIONS PROFESSIONNELLES (DEREP)

L’expression *relations de travail* — ou *relations professionnelles* — désigne le système dans lequel les employeurs, les travailleurs et leurs représentants, ainsi que le gouvernement par voie directe ou indirecte, échangent leurs points de vue et conjuguent leurs efforts pour fixer les règles de base de la conduite des relations de travail.

Cette expression désigne aussi un champ de recherche voué à l’étude de ces relations. Il s’agit d’un legs de la révolution industrielle, dont les excès ont conduit à l’émergence de syndicats pour représenter les travailleurs et au développement de régimes collectifs de relations professionnelles.

Tout système de relations de travail ou de relations professionnelles est à l’image des interactions entre ses principaux acteurs: l’Etat, l’employeur (ou des employeurs ou une association d’employeurs), les syndicats et les travailleurs (qui peuvent adhérer ou non aux syndicats et à d’autres organismes se proposant de les représenter).

Les expressions «**relations de travail**» et «**relations professionnelles**» sont également employées à propos de diverses formes de participation des travailleurs; elles peuvent aussi englober la relation individuelle d’emploi entre un employeur et un travailleur aux termes d’un contrat de travail écrit ou tacite, bien que cette relation soit habituellement qualifiée de «**relation d’emploi**». L’usage de ces expressions varie considérablement selon les époques et les endroits et reflète en partie l’évolution qui caractérise ce domaine.

Toutefois, on convient généralement qu’elles comprennent la négociation collective, diverses formes de participation des travailleurs (comme les comités d’entreprise et les comités d’hygiène et de sécurité) et les mécanismes de règlement des différends collectifs et individuels. La grande diversité des systèmes de relations professionnelles dans le monde suppose d’assortir les analyses comparatives et les classifications de certaines mises en garde au sujet des risques de généralisation et d’analyses trompeuses. Traditionnellement, on distingue quatre types de gestion en milieu de travail: dictoriale, paternaliste, institutionnelle, participative; ce chapitre traite principalement des deux derniers types.

L’explication que nous venons de vous fournir ci-dessus , résume le travail de DEREP sur le terrain dans 11 pays de l’Afrique Centrale :

Promouvoir sur le plan national et international les normes pertinentes du travail ;

- ❖ Apporter une assistance technique aux Entreprises, Etablissements des toutes natures, des Administrations publiques nationales, provinciales et locales en matière des Relations Professionnelles et du travail ;
- ❖ Soutenir les mouvements syndicaux nationaux fortes, engagés et capables de lutter contre l'exploitation des travailleurs, fonctionnaires et des paysans de l'Afrique Centrale ;
- ❖ Lutter contre la prolifération syndicale qui est la cause principale de la faiblesse du mouvement syndical de l'Afrique Centrale ;
- ❖ Organiser l'éducation syndicale de haut niveau
- ❖ Organisez la lutte contre la pauvreté au travail, les effets néfastes du changement climatique au travail et dans le monde rural, l'exploitation des travailleurs, l'esclavagisme moderne au travail, le dumping social et les salaires de misère ;
- ❖ Organisez des recherches en relations professionnelles et du travail y compris l'emploi ;
- ❖ De lutter contre le travail des enfants
- ❖ D'organisez des Conférences, des Congrès, des Forums, des symposiums et des séminaires se portant sur les Relations Professionnelles et du travail , exclusivement réservé en Afrique Centrale ;
- ❖ De faire des Relations Professionnelles et du Travail, un instrument au service de développement de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- ❖ De faire partir comme membre effectif des Commissions scientifiques de l'ILEREA ;

Le DEREP exerce ses activités sous le label de l'ILEREA

Membre effectif de l'Organisation des Travailleurs de l'Afrique Centrale (OTRAC) en sigle, nous soutenons la lutte des travailleurs, des fonctionnaires et des paysans et leurs Organisations Professionnelles..

DEPARTEMENT DE L'EGALITE DU GENRE AU TRAVAIL (ITAC/GENDER)

En Afrique Centrale, les femmes ne se voient accorder que les trois quarts des droits reconnus aux hommes, établit un nouvel indice de la Banque mondiale publié aujourd'hui, ce qui les empêche d'accéder à l'emploi ou de créer une entreprise et de prendre les décisions économiques les plus adaptées pour elles et leurs familles.

« Si les femmes de l'Afrique Centrale pouvaient, comme les hommes, exprimer tout leur potentiel, le monde serait à la fois plus équitable et plus prospère » estime **Jean Pascal MOTYNGEA BOTHOLA**, Administrateur Directeur Exécutif de l'ITAC .

Les progrès sont là, mais ils sont encore trop lents, car 150 millions de femmes de l'Afrique Centrale se heurtent toujours à des obstacles juridiques qui limitent leurs options par rapport aux hommes. Nous devons absolument démanteler les barrières qui empêchent les femmes d'aller de

l'avant et l'ITAC veut démontre que les changements sont possibles dans notre sous-région et c'est le travail que l'ITAC/Gender fait sur le terrain. .

La parité hommes-femmes est un processus de longue haleine qui exige une volonté politique affirmée et des efforts concertés des gouvernements, de la société civile de l'Afrique Centrale et des organisations internationales notamment. Dans ce processus, les réformes juridiques et réglementaires constituent une première étape fondamentale.

À cet égard, les progrès obtenus au cours de 30 dernières années sont insuffisants, nous devons poursuivre la lutte..

L'ITAC/Gender est chargé de la mission suivante dans 11 pays de l'Afrique Centrale

- ❖ De promouvoir les droits des femmes au travail, les normes nationales et internationales en vigueur et particulièrement les normes des nations Unies, l'OIT, l'Union Africaine, de la CEEAC et de SADC.
- ❖ D'éliminer toute forme de violence faite à la femme au travail et des discriminations fondées sur les sexes ;
- ❖ Assurer la formation féministe continue mais également des recherches en la matière ;
- ❖ Promouvoir l'Autonomisation de la femme travailleuse et paysanne
- ❖ Soutenir et assurer l'encadrement des Organisations de Défense des Droits des Femmes (ODDF) des Unités Genres et des Points focaux Genres.
- ❖ La lutte contre la féminisation des VIH/SIDA et les IST dans le milieu du Travail
- ❖ D'organisez des Conférences, des Congrès, des Forums, des symposiums et des séminaires se portant sur l'égalité du Genre et des sexes, exclusivement réservé en Afrique Centrale ;
- ❖ De participer dans toutes les activités Genres sur le plan national, Régional et international

L'ITAC/Gender exerce ses activités conformément aux normes de l'OIT et des Nations Unies et des pays de l'Afrique Centrale.

Membre effectif du Conseil Régional des femmes de l'Afrique Centrale (CREFAC) en sigle, nous sommes à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité du Genre et des sexes au travail.

DEPARTEMENT DE SANTE AU TRAVAIL (ITAC/DEST)

Quels sont les enjeux de la santé-sécurité au travail ?

La sécurité et la santé au travail, dénommées également SST, constituent un domaine très important au sein d'une entreprise, Etablissement des toutes natures et les Administrations publiques des pays de l'Afrique Centrale et du monde car elles impactent directement le bien-être des travailleurs ainsi que leurs performances. Très réglementée, la SST englobe tant des enjeux touchant à la qualité de vie au travail (QVT), qu'à la prévention des risques et accidents de travail, les maladies professionnelles et enfin qu'aux sujets économiques et sociaux. Il est nécessaire

d'avoir un à plusieurs sauveteurs secouristes du travail afin d'être en règle face à la législation et d'assurer un cadre de travail sécurisant.

Obligations réglementaires SST

Code du travail et conditions de travail

Le Code du Travail est un ensemble de règles encadrant de manière stricte la sécurité, le bien-être et la protection des employeurs et employés. Au sujet de la santé-sécurité au travail, le **Code du Travail impose aux entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques des dispositions légales, un management adapté et la mise en place de mesures de prévention des risques professionnels**, telles que :

- ❖ Des actions en faveur de la QVT,
- ❖ La fourniture de matériel adapté et d'équipement de protection,
- ❖ Une prévention et surveillance des maladies professionnelles,
- ❖ L'information et la prévention des risques psychosociaux (RPS),
- ❖ La formation SST de certains membres du personnel,
- ❖ Une gestion des ressources humaines basée sur les recommandations RSE et normes ISO 45 001.

L'ITAC/DEST est chargé de la mission suivante dans 11 pays de l'Afrique Centrale

- ❖ Appliquer et faire appliquer les normes nationales et internationales en matière de santé et sécurité au travail ;
- ❖ Apporter une assistance technique aux Entreprises, Etablissement des toutes natures et des Administrations publiques en matière de la mise en œuvre des politiques de santé et sécurité au Travail
- ❖ Suivre, former et organiser les Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions du Travail (CHSCT) dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures, les Administrations Publiques nationales, provinciales et locales ;
- ❖ Organiser, suivre et assister la mise en place des cellules de Santé au travail dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures, les Administrations Publiques nationales, provinciales et locales
- ❖ Organiser, suivre et assister la mise en place des cellules de la sécurité et prévention dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures, les Administrations Publiques nationales, provinciales et locales
- ❖ Organiser et suivre les Campagnes de l'ergonomie correctionnelle, EVrP et D.U.
- ❖ Former les secouristes sauveteurs au travail
- ❖ Organiser le déploiement des pictogrammes ;
- ❖ Commercialiser et distribuer les EPC et EPI
- ❖ Organiser les Audits de SST

Le Département de santé au travail de l'ITAC organise des Conférences, Congrès, Symposium, Forum et Séminaire de santé et Sécurité au travail, exclusivement réservé aux questions de santé et sécurité au travail

L'ITAC/DEST est l'exécuteur du programme de la Communauté Afrique Centrale de SST dénommé « Santé et Sécurité au Travail pour tous en Afrique Centrale à l'horizon 2030 », lequel programme s'aspire du programme de l'OIT/OMS.

La sécurité et santé au travail dans les milieux scolaires et académiques, fait partir de notre travail au quotidien.

Membre effectif du Conseil Régional Interprofessionnelle de Santé au Travail d'Afrique Centrale (CRISAC en sigle, nous sommes à l'avant-garde de la lutte pour les milieux du travail sain, sûr , salubre et décent exempté des risques professionnels qui est un droit fondamentale au travail.

LE DEPARTEMENT DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE.

La politique de développement rural de l'ITAC vise à augmenter la production agricole pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire au niveau local et national, et à favoriser le développement économique des communautés rurales en vue de les renforcer et d'améliorer les conditions d'existence de leurs membres.

Comment développer le milieu rural ?

Autonomiser les populations rurales.

Protéger l'environnement.

Consolider les revenus et les marchés.

Promouvoir une agriculture durable.

Renforcer la résilience.

Bien que la majorité des habitants des zones rurales des pays de l'Afrique Centrale gagnent leur vie en produisant de la nourriture, ces hommes et ces femmes comptent pourtant parmi les populations les plus touchées par la pauvreté et la faim dans notre Sous-Région.

¾ de pays de l'Afrique Centrale n'investissent plus dans le monde rural qui représente. 85% de la population de l'Afrique Centrale. les zones rurales sont abandonnées à leur triste sort.

Notre travail dans le monde rural repose sur 15 grandes articulations suivantes :

- L'application de la résolution des nations unies portant sur les droits des paysans et la convention 141 sur la protection des travailleurs ruraux
- La lutte pour la mise en place des politiques nationales et régionales de développement rural
- La formation continue des Leaders locaux de développement des zones rurales
- La promotion des Communautés Villageoises de Développement (CVD) dans les zones rurales ;
- La lutte contre la faim et la malnutrition par la promotion de l'agriculture familiale ;
- La lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans les zones rurales
- La lutte contre la déforestation et l'agriculture de brûlé
- La promotion des emplois des jeunes dans les zones rurales et la lutte contre l'exode rural ;

- La lutte pour l'amélioration des conditions de vie et du travail dans les zones rurales ;
- La promotion des habitats ruraux décents, les routes de déserte agricole, de l'électrification rurale, de l'eau potable pour tous, la politique de commercialisation des produits agricoles ;
- La préservation et la restauration des forets, des eaux douces et des terres humides des zones rurales ;
- La protection des espèces animales et végétales menacées d'extinction ;
- La promotion de la pisciculture, aquaculture, arboriculture et sylviculture
- La protection des femmes paysannes, des jeunes filles et des personnes de troisième Age
- Organisez des recherches sur la biologie aquatique et des milieux physiques des eaux douces du fleuve Congo et ses affluents

Organisez des conférences, congrès, symposium, séminaire, forum et Atelier exclusivement réservé au développement rural.

Membre effectif du Conseil Régional de Développement Rural de l'Afrique Centrale (CREDRAC) en sigle, nous sommes à l'avant-garde de développement rural durable.

5. Département des Etudes sociales (ITAC/DES)

Le département mène des études sociales de l'ITAC visant le renforcement de la recherche en vue de comprendre et d'atténuer l'impact des mutations sociales en Afrique Centrale à travers les études sur l'exploitation des travailleurs et les effets induits ; les études dédiées à l'atténuation de la pauvreté au travail tant sur le plan financier , matériel que psychologique ; les études sur les contenus et les dangers des réseaux sociaux au travail ; les études sur la formation et l'implication des couches vulnérables (femmes, jeunes filles, jeunes désœuvrés, etc.) comme moteurs de développement économique et social à travers l'évacuation des pesanteurs des traditions.

Le département des études sociales est composé des chercheurs ayant une formation académique pluridisciplinaire et ils offrent une expertise diversifiée.

Spécialités: Sociologie rurale, sociologie urbaine, sociologie population et développement, sociologie économique, sociologie du travail, histoire, histoire sociale, histoire des relations internationales, anthropologie, anthropologie médicale, psychologie sociale, psychologie clinique, psychologie de l'éducation, droit de l'homme, droit fondamental, science politique et paix et développement.

Domaine d'expertise: ingénierie sociale, ingénierie urbaine, ingénierie politique, ingénierie géostratégique, consultance, développement local, développement personnel, suivi psychologique, conception, élaboration, montage et exécution des projets et appui-conseil.

À date, le département a déjà organisé 03 journées d'études portant sur les thématiques suivantes :

1. Le syndicalisme dans la société (2016)
2. Les conséquences de la pauvreté au travail (2022)
3. Les conséquences du changement climatique dans les milieux du travail.(2023)

Le Département des Etudes sociales conduit actuellement des études sur :

- a. Les conséquences des pêches illégales et de surpêches sur la reconstruction des stocks des poissons sur le pool Malebo ;
- b. Les conséquences de la déforestation sur les écosystèmes locaux et de la population rurale ;
- c. Les conséquences de chômage endémique sur le développement humain des familles en ville et dans les zones rurales.

Nos Conférences, Congrès, Forums , Symposium et Séminaire

2024/2025.(inscrivez-vous dès maintenant à E-mail : itac.orgsr@gmail.com

- 1^{er} Conférence Afrique Centrale des jeunes travailleuses et fonctionnaires, Brazzaville du 11 au 13 novembre 2024 (lire ici)
- Séminaire de renforcement des capacités des Gestionnaires des Relations Professionnelles et du travail, Kisantu, Kongo Central du 09 au 13 décembre 2024 (lire ici)
- Séminaire de renforcement des capacités des membres des CHSCT, Kisantu, Kongo Central du 24 au 28 février 2025 (lire ici)
- le 1^{er} Congrès National des Femmes Fonctionnaires de la RDC, Kinshasa, RDC du 17 au 19 mars 2025 (lire ici)
- la 2^{ème} Conférence Afrique Centrale des Relations Professionnelles et du Travail, du 19 au 21 mai 2025 à Pointe Noire, République du Congo (lire ici)
- ~ La 3^{ème} Conférence Annuelle Afrique Centrale de Santé et Sécurité au Travail du 18 au 20 Aout 2025, à Pointe Noire, République du Congo (lire ici)
- ~ La Conférence des femmes artisanes de paix de la région des grands Africains portant sur la paix, la réconciliation et le développement (lire ici), Du 20 au 22 octobre 2025 à Bujumbura, Burundi
- Académie Afrique Centrale Francophone portant sur l'Administration du Travail et le contrôle des lieux du travail (lire ici) Kinshasa, RDC du 08 au 10 décembre 2025.
- Les Séminaire Provinciaux de formation des Leaders locaux de Développement à la base des zones rurales seront organisés en 2025 pour 26 provinces de la RDC. (lire ici)

- La session de formation des responsables des protocoles des Entreprises, Etablissements et Administrations Centrales sera organisé en 2025 (lire ici)
- La session de formation des Infirmiers/ères de santé au travail sera organisé en 2025 (lire ici)